

## Le Puy comme on ne l'avait jamais vu

Date : 18/03/2013 - Mise à jour : 19/03/2013 16:18



L'accessibilité, dans le cadre de la promotion touristique du territoire, est l'une des priorités de la municipalité ponote. Un parcours patrimonial adapté au public déficient visuel vient d'être créé au Puy.

Après les personnes à mobilité réduite, ce sont les personnes déficientes visuelles que la Ville du Puy a souhaité prendre en compte pour leur offrir la possibilité de visiter la cité mariale. Rappelons que seulement 15 % des personnes souffrant d'un handicap visuel sont aveugles, ce qui signifie que les 85 % restants voient, à des degrés divers. Il faut donc les aider à mieux interpréter ce qu'ils voient.

C'est l'association Braille et Culture, née en Auvergne il y a une vingtaine d'années, qui a été mandatée pour réaliser ce parcours de visite adapté. Reconnue sur le territoire national pour divers aménagements réalisés au château de Versailles, à Conques ou pour le Mémorial de la Paix à Caen, l'association compte sept salariés dont deux personnes handicapées, mais aussi une cinquantaine de membres actifs.

### **Un nouveau public**

Le conseiller municipal chargé des questions d'accessibilité, Yves Devèze, observe : *"il a fallu déterminer des priorités. Après les personnes à mobilité réduite, on s'intéresse aux non-voyants. C'est dommage de devoir sectoriser, on veut aider tout le monde mais surtout, on espère qu'on ouvre une brèche avec ce parcours"*.

C'est bien un nouveau public à prendre en compte pour l'activité touristique, comme

le confirme Olivier Paradis, président bénévole de l'association Braille et Culture : *"c'est une catégorie de visiteurs en devenir, puisque jusqu'à présent, il n'y avait pas d'outils pour profiter du tourisme de cette manière"*, même s'il tempère : *"il ne faut pas s'imaginer que des milliers de touristes déficients visuels vont déferler sur Le Puy, quelques dizaines par an, ce serait déjà pas mal"*.

### **Compenser la vue par les autres sens**

L'idée est donc de faire découvrir le parcours de visite ordinaire de la ville haute, tout en mettant en valeur les aspects sensoriels du circuit et en n'oubliant pas de ménager les efforts du visiteur : une personne déficiente visuelle dépense plus d'énergie, ne serait-ce que pour se repérer et se prémunir des dangers du déplacement. Le circuit part donc de l'Office de Tourisme et chemine à travers la ville haute pour rejoindre la cathédrale avec, en prime, la prise en compte des aspects sensoriels comme par exemple le toucher de sculptures, l'écoute de bruits de la ville, la description de façades ou encore le ressenti des déclivités.

Le visiteur souffrant d'un handicap visuel peut désormais soit suivre une visite spécifique, soit une visite ordinaire, en se mêlant à un groupe de touristes qui suit l'explication d'un guide. Il dispose alors d'un carnet de dessin en relief qui permet de mieux comprendre certaines descriptions. Olivier Paradis explique l'apport de tous les documents mis à la disposition des personnes déficientes visuelles pour leur permettre de découvrir la ville. Les autres sens que la vue sont stimulés pour leur offrir une description plurielle. Ecouter.

### **Une ouverture sur le chemin de Saint-Jacques**

Pour parfaire ce parcours adapté, l'Office du Tourisme ponot dispose de dix audio-guides avec commentaires descriptifs et casques, de livrets de dessins en relief et caractères agrandis sur la ville du Puy, de plaquettes de communication et d'une brochure braille sur l'Hôtel-Dieu. Rappelons également que l'ensemble des guides appelés à intervenir sur le secteur concerné a suivi une formation, dispensée par l'association Braille et Culture. Enfin côté tarif, aucun coût supplémentaire n'est à la charge du touriste déficient visuel.

Au-delà de la ville du Puy, l'association Braille et Culture marche aussi vers Saint-Jacques de Compostelle. En septembre 2011, un groupe de 10 personnes dont six déficients visuels ont fait l'étape du Puy jusqu'à Conques afin d'évaluer les besoins en adaptation pour rendre accessible le patrimoine, tant naturel que bâti, tout au long du chemin. De premiers aménagements sont prévus dès 2013.

### **Le Puy, 17ème municipalité de France en accessibilité**

En l'espace d'un an seulement, la commune du Puy est passée de la 78ème à la 17ème place des villes les plus accessibles selon le palmarès de l'Association des paralysés de France (APF). Une récompense pour la ville que Laurent Wauquiez tient d'abord à attribuer *"aux associations"* avant de rappeler : *"on améliore la ville pour tout le monde, pour les jeunes parents avec des poussettes comme pour les personnes âgées ; on y est tous gagnants"*.

En effet, outre cet aspect plutôt touristique, des aménagements pour les résidents ont également été réalisés par la municipalité, avec huit feux tricolores sonores et télécommandés ainsi que six arrêts de bus.

Depuis 2010, 350 points noirs d'accessibilité ont été recensés par la mairie du Puy en collaboration avec les associations de personnes handicapées. L'un des premiers

lieux à avoir été mis aux normes est la mairie et le service d'état civil, inaccessible auparavant « *Tous les 350 points noirs n'ont pas pu être traités* », précise Yves Devèze, « *alors nous nous sommes concentrés sur un Plan de mise en accessibilité de la voirie et espace public [Ndlr : PAVE] pour un budget annuel d'environ 60 000 euros.* » Un plan qui ne comprend pas les réfections de chaussée comme la rue Chaussade ou la rue Porte-Aiguière récemment refaites aux normes.

### **Maxime Pitavy**

#### Encadrés

- Il a fallu près de deux ans d'efforts conjoints de l'association Braille et Culture et du service Pays d'art et d'histoire-tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour relever ce défi.

#### **- Blesle aussi**

La ville du Puy n'est pas la première de Haute-Loire à réaliser des aménagements pour les personnes déficientes visuelles puisque la commune de Blesle, labellisée parmi les "plus beaux villages de France", l'avait précédée.